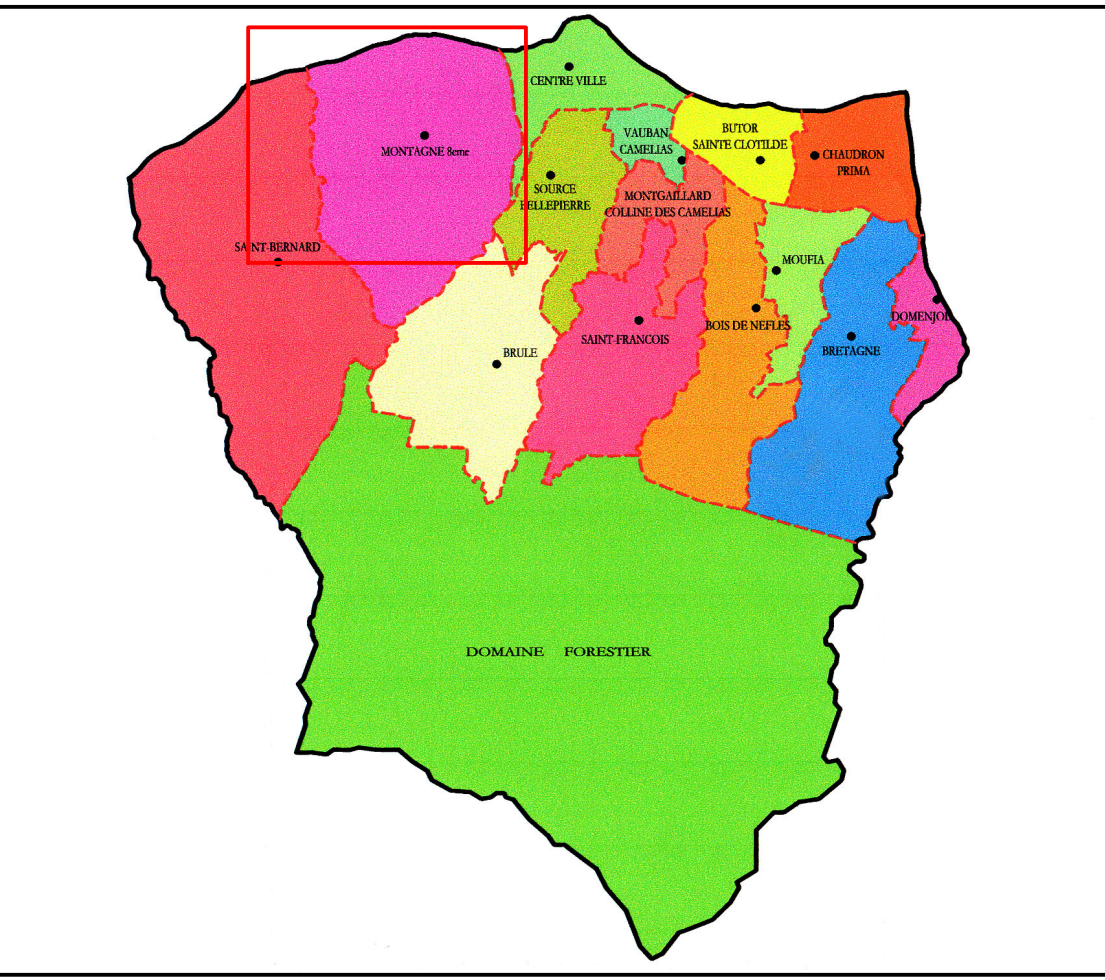




ECHELLE : 1 / 5000

CARTOGRAPHIE

1-2

DOSSIER APPROUVÉ

FEV 2024

LEGENDE DU P.L.U.

1 - PRESCRIPTIONS

Limite de zone et de secteur

Espace boisé classé

Emplacements réservés : voir le document écrit "emplacement réservés" (L151-41 du Code de l'Urbanisme)

Emplacement réservé

Numéro de l'emplacement réservé

Emprise de la voie

Règles particulières d'implantation des constructions

2 - INDICATIONS

Périmètre de ZAC

Limite des PAS GEOMETRIQUES

Principe de liaison (voirie)

Tracé de la nouvelle route du littoral

RAPPEL DU P.P.R.

SECTEURS SOUMIS A
PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

ZONE D'INTERDICTION

Zone R1

Zone rR1

Zone R1c - Inconstructible sauf aménagement
global de la zone et révision du P.P.R

Zone R2

ZONE DE PRESCRIPTION

Zone B2u

Zone B2

Zone rB2

Zone B3

Zone rB3

